

Les Faits Marquants de la 17e Conférence des Parties à la CNULCD Lundi 24 août 2026

La deuxième semaine de la 17e session de la Conférence des Parties à la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (COP 17 de la CNULCD) a été marquée par l'ouverture du segment de haut niveau, qui se poursuivra jusqu'à mercredi. La première journée a été consacrée aux mécanismes financiers, thème d'un dialogue ministériel qui s'est déroulé tout au long de la journée. L'après-midi et jusque dans la soirée, les groupes de contact de la Grande commission (GC), du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention (CRIC), du Comité de la science et de la technologie (CST) et du Comité mixte CRIC/CST se sont réunis pour poursuivre les négociations sur les textes.

Séance spéciale de haut niveau

Ouverture : le président de la Mongolie, Ukhnaagiin Khürelsükh, a rappelé aux participants que la dégradation des terres est déjà un phénomène généralisé à travers le monde, affectant négativement les moyens de subsistance, l'accès à l'eau et l'alimentation de plus de trois milliards de personnes. Il a mis en avant le Programme d'action pour la steppe de la Mongolie, lié à trois initiatives phares portant sur les pâturages, le lien entre la terre et l'eau, et les solutions fondées sur la nature pour les infrastructures.

Amina J. Mohammed, Secrétaire générale adjointe des Nations unies, a souligné que les sécheresses avaient gagné en fréquence et en gravité, et a attiré l'attention sur les sécheresses et [les dzuds](#) (intempéries hivernales sévères) qui ont causé des pertes dévastatrices parmi les éleveurs mongols en 2023-2024. Elle a insisté sur l'importance du droit à la terre, en particulier pour les femmes. Elle a exhorté les Parties à se concentrer sur trois points lors de la COP 17 : intensifier les actions ; garantir un financement prévisible et durable ; et adopter des approches décisionnelles centrées sur les personnes.

Yasmine Fouad, secrétaire exécutive de la CNULCD, a appelé à considérer la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse (DLDD) en tant que facteur aggravant des risques de migration. Elle a en outre insisté sur la nécessité pour les pays de soutenir les initiatives du secteur privé, de mobiliser

des financements privés et de veiller à ce que les financements soutiennent la mise en œuvre sur le terrain.

Carlos Andrés Alvarado Quesada, ancien président du Costa Rica, a souligné que les marchés et les institutions financières internationales ne réagissaient pas à l'échelle et à la vitesse requises pour lutter contre la DLDD, et a appelé à la suppression des subventions néfastes. Il a salué les communautés qui montrent la voie en relevant ces défis et a loué leur travail pour restaurer les écosystèmes, protéger les moyens de subsistance et s'adapter à l'évolution des paysages.

Tarja Halonen, ancienne présidente de la Finlande, a évoqué le moment où les dirigeants mondiaux se sont réunis pour établir les Objectifs du Millénaire pour le développement afin de veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte, et a déclaré que cette promesse devait commencer par la terre sous nos pieds. Elle a en outre souligné le rôle des femmes et des filles dans le soutien à la gestion durable des terres (GDT).

Soulignant le caractère transfrontalier de la dégradation des terres et de la désertification, Moon Jae-in, ancien président de la République de Corée, a insisté sur la nécessité de renforcer la coopération internationale. Il a mis en avant l'Initiative « Peace Forest », qui promeut la paix et la sécurité par la restauration des terres, et a attiré l'attention sur le projet de ceinture verte Corée-Mongolie, qui vise à instaurer « la confiance et l'espoir pour un avenir plus vert ».

Hindou Oumarou Ibrahim, présidente de l'Association des femmes et des peuples autochtones du Tchad, a déclaré que l'Année internationale des pâturages et des éleveurs devait marquer un tournant dans la reconnaissance des éleveurs en tant que titulaires de droits et porteurs de solutions. Soulignant les contributions mondiales des éleveurs à la conservation de la biodiversité, à la résilience climatique et à l'économie, elle a insisté sur la nécessité de garantir leurs droits fonciers collectifs et de protéger leur mobilité.

Gandelger Togooch, éleveur mongol, a déclaré que notre avenir « repose fortement sur notre compassion et notre amour pour Mère Nature ». Il a souligné que la conservation de la nature était « la racine même de notre existence » et a appelé à réduire le consumérisme excessif.

Sandag-Ochir Tsend, ministre de l'Environnement et du Changement climatique de Mongolie, a souligné l'importance du pastoralisme nomade pour la Mongolie et le fait que les pâturages

comptent parmi les rares écosystèmes de prairies tempérées restants à avoir conservé leur biodiversité. Il a attiré l'attention sur l'Initiative phare de la COP 17 sur les pâturages et a exhorté à tirer parti de cette dynamique pour reconnaître les éleveurs comme des partenaires à part entière, des détenteurs de savoirs et des leaders dans la gestion durable des pâturages.

Dialogue ministériel sur les mécanismes financiers innovants pour des terres saines et la résilience face à la sécheresse : Dans son allocution d'ouverture, Togmidyn Dorjkhand, vice-Premier ministre de la Mongolie, s'exprimant au nom de la présidence de la COP 17, a souligné le déficit de financement annuel de 278 milliards de dollars US nécessaire pour lutter contre la DLDD et a attiré l'attention sur l'Initiative phare sur les pâturages.

La Secrétaire générale adjointe des Nations unies, Mme Mohammed, a appelé à réorienter les subventions agricoles tout en développant des incitations financières, telles que les taxes environnementales, les paiements pour les services écosystémiques (PSE), les obligations vertes souveraines et les instruments de dette. Elle a également souligné la nécessité de développer des portefeuilles d'une ampleur suffisante, des modèles de revenus offrant de multiples avantages, des instruments de partage des risques et des financements en monnaie locale.

Pour attirer des financements, le secrétaire exécutif de la CNULCD, Fouad, a insisté sur la nécessité d'impliquer les parties prenantes appropriées, de monétiser les plans de projet, de créer des filières de financement, de transformer les plans nationaux de lutte contre la sécheresse en plans d'investissement contre la sécheresse et d'intégrer le financement des terres dans les Conventions de Rio.

La BANQUE ASIATIQUE DE DÉVELOPPEMENT a annoncé le lancement de l'Initiative pour le financement des investissements et l'éradication de la dégradation des terres et de la désertification, en collaboration avec le Fonds qatari pour le développement et l'Initiative verte du Moyen-Orient, afin de soutenir l'agriculture durable et la gestion des pâturages.

La BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT a annoncé qu'elle entend mobiliser 500 millions de dollars américains sur cinq ans pour soutenir la résilience des systèmes alimentaires, les moyens de subsistance et les écosystèmes dans huit pays africains.

L'UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE NATURE a annoncé, en partenariat avec le Programme des Nations unies pour l'environnement, le lancement d'un appel à projets pour des subventions de petite et moyenne envergure dans le cadre du Fonds mondial pour l'adaptation fondée sur les écosystèmes, afin d'étendre et de diversifier son champ d'action dans les régions arides des pays les moins avancés.

Le LUXEMBOURG a annoncé le lancement du Fond d'investissement pour la résilience face à la sécheresse, doté de deux millions d'euros, afin de concrétiser la mise en œuvre du Partenariat mondial de Riyad pour la résilience face à la sécheresse.

L'ESPAGNE a annoncé un engagement de 10 millions d'euros en faveur de l'Alliance internationale pour la résilience face à la sécheresse, en plus de 10 millions d'euros destinés à soutenir le

neuvième cycle de reconstitution du Fonds pour l'environnement mondial (FEM-9).

L'ALLEMAGNE a annoncé une contribution de 11 millions d'euros en faveur de l'initiative CompensACTION afin d'élargir son portefeuille et de soutenir la mobilisation de financements privés.

L'UE a annoncé un engagement de 20 millions d'euros en faveur de l'initiative « Thrivelands » afin de soutenir la restauration écologique, la sécurité alimentaire et la résilience dans les zones arides du monde entier.

Une table ronde sur le financement climatique a souligné la nécessité de renforcer les investissements publics afin de mobiliser les capitaux privés. Les intervenants ont noté que, malgré un retour sur investissement de huit pour un pour les projets de restauration des terres, les investissements restent faibles, et ont insisté sur la nécessité de considérer en priorité la terre comme un actif essentiel. Ils ont appelé à rendre la restauration « bancable », à accroître la visibilité des revenus et à garantir la sécurité politique. Ils ont en outre convenu que l'investissement dans la lutte contre la désertification augmente la production et renforce la résilience climatique, et ont souligné que le coût de l'inaction est trois fois supérieur à celui de la restauration des terres.

Au cours des interventions ministérielles, plusieurs pays ont mis en avant des initiatives nationales et souligné la nécessité de mécanismes de financement innovants pour lutter contre la DDTs.

L'ÉGYPTÉ, la CÔTE D'IVOIRE, le KIRGHIZISTAN, le BANGLADESH et le TADJIKISTAN ont appelé à la mise en place d'obligations vertes, d'échanges de dette contre des mesures de protection de la nature, de garanties, de systèmes d'assurance et de PSE, tandis que la FÉDÉRATION DE RUSSIE, l'ALGÉRIE et la SOCIÉTÉ CIVILE ont également plaidé en faveur de partenariats public-privé. D'autres, notamment le SOUDAN et MADAGASCAR, ont plaidé en faveur d'un financement et d'investissements simplifiés, plus rapides, accessibles, prévisibles, concessionnels et transparents. Les PHILIPPINES ont souligné la nécessité de mécanismes de financement adaptés aux spécificités nationales.

Les MALDIVES, les ÎLES SALOMON, les ÎLES MARSHALL et SAINT-VINCENT-ET-LES GRENADINES ont souligné les défis particuliers auxquels sont confrontés les petits États insulaires en développement (PEID) et ont appelé à la mise en place de mécanismes de financement pour y faire face.

Le KENYA a appelé les banques multilatérales de développement et les institutions financières à raccourcir les délais de traitement et à mettre en place des modèles économiques innovants pour attirer le secteur privé.

Le NIGERIA a encouragé le secteur privé à participer à la lutte contre la dégradation des sols et, avec l'OUGANDA, l'IRLANDE, la RÉPUBLIQUE DOMINICAINE et les ÉMIRATS ARABES UNIS, a souligné que le financement mixte peut mobiliser des capitaux privés pour contribuer à combler le déficit de financement. TUVALU, l'ÉQUATEUR et le ZIMBABWE ont insisté sur le fait que l'innovation ne doit pas servir de prétexte pour transférer les responsabilités des États à des acteurs privés.

Le MALI a appelé à transformer les priorités nationales en projets bancables capables de mobiliser des investissements à

grande échelle. La SIERRA LEONE, le BHOUTAN et d'autres ont souligné que les terres ne constituent pas seulement un enjeu environnemental, mais aussi un atout économique stratégique.

Parmi les initiatives nationales, l'URUGUAY a souligné le lancement d'une obligation souveraine indexée sur des indicateurs liés au changement climatique, le COSTA RICA a mis en avant la mise en place d'un système de paiement pour les services écologiques (PSE) pour les ressources côtières et marines, et l'INDONÉSIE a rappelé sa nouvelle réglementation sur la valeur économique du carbone et le commerce du carbone forestier. L'INDE a mis en avant son programme de crédits verts, et la ZAMBIE une taxonomie de la finance verte pour les secteurs de l'agriculture, de la sylviculture, de l'exploitation minière, du tourisme et de l'eau.

La RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE DU LAOS a encouragé le renforcement de la coopération Sud-Sud et du renforcement des capacités, tandis que le NÉPAL et l'IRAK ont appelé au transfert de technologies appropriées et abordables. Le TOGO a suggéré d'investir dans les technologies numériques, notamment les données satellitaires, afin de garantir un financement basé sur la performance. Le GUATEMALA a appelé à la mise en place d'une architecture financière proactive qui investisse dans la résilience.

Le KIRGHIZISTAN a proposé la création d'un guichet financier dédié à la résilience des territoires de montagne et des bassins fluviaux. La FRANCE a souligné le rôle que jouent les banques agricoles dans l'accès au financement.

La TCHÉQUIE et le CGIAR ont souligné la nécessité de passer de projets de petite envergure et fragmentés à des programmes et des portefeuilles susceptibles d'attirer des investissements. Plusieurs organisations de la société civile ont appelé, entre autres, à : mettre en commun les fonds régionaux pour éviter la dispersion des ressources ; considérer les peuples autochtones, les communautés locales et les éleveurs comme des partenaires économiques et non comme de simples bénéficiaires ; et considérer la restauration des terres comme un investissement dans la sécurité et la stabilité économiques et sociales.

Groupes de contact

Groupe conjoint CRIC/CST : Les Parties ont poursuivi leurs échanges de vues sur l'**amélioration des procédures de communication**. Concernant un paragraphe du préambule sur l'efficacité des rapports nationaux, les Parties ont exprimé des points de vue divergents sur la question de savoir s'il fallait mentionner explicitement que cela dépendait de « capacités financières, techniques, institutionnelles et technologiques adéquates », ou simplement d'une « variété de facteurs ». Les discussions ont également porté sur l'opportunité de demander explicitement au Secrétariat de faciliter la collaboration au sein de la communauté de l'observation de la Terre, en coopération avec l'Initiative phare sur la neutralité en matière de dégradation des terres du Groupe sur l'observation de la Terre.

GC : Le groupe de contact de la GC sur questions diverses a abordé le **thème de la sécheresse**, reprenant les discussions sur la base de trois options de texte : le texte entre crochets issu de la COP 16 visant à établir un instrument international ; un texte

axé sur les efforts nationaux ; et un autre proposant de lancer un programme visant à renforcer la mise en œuvre des dispositions existantes et à identifier les lacunes et leurs causes sous-jacentes. Malgré de longs débats et des négociations non officielles prolongées, les délégués ne sont pas parvenus à un accord, et les discussions doivent se poursuivre sur une base bilatérale entre la présidence et les Parties.

CRIC : Lors de la première lecture du projet de décision sur **la collaboration avec le FEM**, les délégués ont échangé leurs points de vue, notamment sur l'opportunité d'inclure des références aux Objectifs de développement durable dans un paragraphe du préambule et, dans un paragraphe du dispositif, de prendre note de la réduction des fonds alloués au domaine d'intervention « Dégradation des terres » dans le cadre du cycle de reconstitution du FEM-9. Les délégués ont également débattu de l'opportunité de demander au FEM d'améliorer la granularité de son suivi et de ses rapports sur les ressources, notamment en identifiant séparément l'allocation et l'utilisation des ressources consacrées à la lutte contre la DLDD.

CST : Les Parties ont poursuivi leurs délibérations sur le **fonctionnement futur de l'interface science-politique**, parvenant à un accord sur les trois tableaux résumant les procédures proposées qui seront annexés à la décision ; ceux-ci comprennent désormais des précisions sur l'objectif et le processus d'élaboration des rapports phares et des évaluations accélérées, et précisent le processus d'approbation des résumés à l'intention des décideurs. Les pays ont poursuivi leurs travaux jusqu'à la soirée en apportant de nouveaux amendements au projet de décision.

Dans les couloirs

Ce n'est jamais bon signe lorsqu'un groupe de contact doit siéger jusqu'à 3 h du matin. C'est pourtant le programme qui attendait les participants lundi matin pour le groupe de contact de la GC chargé des questions diverses. Il semble que, si les négociations du week-end ont abouti à des résultats sur certains points de l'ordre du jour, la décision relative à la sécheresse reste un défi. Cela est apparu clairement lundi, certains observateurs ayant relevé les positions quasi « antagonistes » des Parties ; un délégué, soulignant le risque de quitter à nouveau une COP sans résultat significatif sur la sécheresse, a déclaré : « Nous valons bien mieux que cela. »

Cependant, des signes encourageants de progrès ont pu être observés dans d'autres groupes de contact, comme le CST, où les Parties sont parvenues à des compromis sur une décision relative au programme de travail du CST et de l'ISP, ce qui a des implications pour d'autres décisions. « Une fois cette décision adoptée, les autres devraient être plus faciles à conclure », a fait remarquer un délégué. Comme l'a fait observer avec humour un observateur, « cette COP est consacrée à la restauration des terres, de l'espoir... et de la patience », et en effet, cette dernière est une vertu alors que la dernière semaine de la COP 17 s'annonce ponctuée de longues nuits et, espérons-le, de compromis finaux.

**Follow daily coverage and photos of the
17th Session of the Conference of the Parties
to the UNCCD**



enb.iisd.org



subscribe at bit.ly/enbupdate



[@enb.iisd.org](https://twitter.com/enb.iisd.org)



[/earth-negotiations-bulletin](https://www.linkedin.com/company/earth-negotiations-bulletin)

